



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E195840

VALABLE JUSQU'AU

18/01/2026

ÉDITÉ LE

10/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/02/2021

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TARDES

Siret : 894 007 137 00017

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 0096489

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 165026977 T

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 165026977 T

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : L'ARTISAN MENUISIER

3 LOTISSEMENT INDUSTRIEL BAZET OUEST
65460 BAZET

Téléphone : 05 62 91 14 72

Portable : 06 08 89 49 11

Fax :

Site Internet : www.lartisan-menuisier.com

E-mail : lartisanmenuisier65460@gmail.com

Responsabilité légale :

CARRERE ALEXIS CO-GÉRANT / CARRERE CHARLEY CO-GÉRANT / CARRERE
JEROME GÉRANT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	19/01/2025
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	12/09/2024
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	12/09/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	15/01/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	15/01/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	12/09/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	12/09/2024
o Ventilation mécanique	12/09/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	14/09/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	12/02/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	19/01/2023
o Isolation des combles perdus	12/02/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.